

en ligne en ligne

BIFAO 50 (1952), p. 133-155

François Daumas

La structure du mammisi de Nectanébo à Dendara [avec 12 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

LA STRUCTURE DU MAMMISI DE NECTANÉBO À DENDARA

(avec 12 planches)

PAR

F. DAUMAS

Lorsque, durant les années qui suivirent la guerre de 1914, M. Baraize déblaya pour le Service des Antiquités de l'Égypte les abords du grand temple d'Hathor à Dendara, il découvrit, au nord-ouest de celui-ci, un nouveau mammisi plus ancien que le mammisi romain connu depuis l'expédition d'Égypte (1). Il avait été désaffecté lorsqu'on avait muré la porte d'entrée située sur son axe principal, en construisant l'enceinte en pierres du grand temple. Ce monument devait être publié par M. Lacau, Directeur Général du Service des Antiquités, qui avait ordonné les fouilles; il a eu la générosité de nous confier cette publication et nous tenons à l'en remercier ici (2). C'est en la préparant que nous avons été amené à analyser les différentes parties

(1) Description de l'Égypte, éd. Panckoucke, 1821, t. III, p. 298-312. Planches, Antiquités, vol. IV, pl. 32.

(2) Nous tenons à remercier également M. Robichon, Directeur des travaux de l'Institut Français qui, avec son sens admirable des monuments égyptiens, ne nous a pas épargné ses conseils précieux lors des visites qu'il nous a faites à Dendara. Nous devons aussi dire notre gratitude envers Madame Lamon qui a encré le relevé de la façade de la cour, la reconstitution du mammisi vu de côté, et a exécuté le dessin des signes

hiéroglyphiques reproduisant des édifices à toit convexe, ainsi que celui du linteau en calcaire. Nous ne saurions enfin oublier M. Baraize qui a mis à notre disposition les photographies prises par lui lors de la grande fouille avec beaucoup d'amabilité, et qui a préparé la reconstitution du monument en classant avec précision un certain nombre de débris qu'on pouvait immédiatement assembler. Sans le soin remarquable qu'il a mis à tirer ainsi le maximum de la fouille, la publication fut devenue plus tard impossible.

de ce temple, et, pour préciser cette analyse, nous avons même exécuté de petites fouilles ou des nettoyages en divers points qui nous ont permis sinon de résoudre tous les problèmes posés par sa construction, du moins d'en éclairer un bon nombre.

De cet édifice, il n'a été publié jusqu'à présent que quelques photographies dans le tome I^{er} de l'édition du *Temple de Dendara* par É. Chassinat ⁽¹⁾ (planches XIII, XIV, XX, XXIII) et une courte notice architecturale par L. Borchardt ⁽²⁾. Ce dernier a joint un plan à son étude qui, à vrai dire, n'est qu'un excursus dans un ouvrage consacré aux temples périptères en Égypte. Quant aux photographies d'É. Chassinat, elles ne sont destinées qu'à replacer le grand temple d'Hathor dans son contexte architectural et, si bonnes qu'elles soient, elles ne permettent pas de comprendre exactement la structure complexe de ces ruines ⁽³⁾.

Le mammisi de Nectanébo est certainement jusqu'ici le plus ancien des monuments de ce genre dont nous puissions affirmer l'identité sans discussion (4). Loin d'être comme le mammisi romain, situé à une trentaine de

(1) Publications de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire : cinq volumes parus de 1934 à 1950.

(2) L. Borchardt, Aegyptische Tempel mit Umgang, mit Zeichnungen von Herbert Ricke, Coll: Beiträge zur aegyptischen Bauforschung und Alterstumskunde, vol. 2, Le Caire, 1938, p. 7 et pl. 3.

(3) Afin d'alléger toutefois le grand nombre de planches du présent article, nous renvoyons, pour une vue d'ensemble du mammisi de Nectanébo, à la planche XIV de cet ouvrage monumental. On y verra l'état actuel du monument pris du toit du grand temple; on remarque bien le mur romain, datant du début de notre ère environ, qui obturait la porte de la salle des offrandes et rendait le mammisi inutilisable.

(4) Il y a, dans l'angle nord-est de l'enceinte du temple de Mout à Karnak, un monument de la XVIII^e dynastie très intéressant si nous en jugeons par les débris de scènes qui subsistent au bas de ses murs ruinés. Champollion pensait y voir un mammisi à cause des bas-reliefs représentant des nourrices (Notices descriptives, t. II, p. 264) et Borchardt (Aegyptische Tempel mit Umgang, p. 6) admet sans discussion cette identification parcequ'il a relevé le mot pr-mst dans les lambeaux d'inscriptions qu'on peut encore lire. Malheureusement, le plan, extrêmement différent de celui de tous les autres mammisi que nous connaissons, la disposition des scènes particulières au mammisi, tout a fait opposée à celle de tous les mammisi postérieurs suffisamment conservés, l'état de destruction enfin de ce temple qui ne nous permet pas même la moindre hypothèse sur la décoration et l'utilisation possible de ses chambres, toutes ces raisons doivent nous inspirer de la prudence et il est bon, semble-t-il, de ne voir provisoirement en ce

mètres plus au nord, une construction d'une seule venue, il présente, même au premier coup d'œil, les marques de remaniements profonds et nombreux.

Nous allons étudier d'abord le sanctuaire lui-même, ensuite les propylées et la cour qui le précédaient, puis nous dirons quelques mots de la décoration. Nous aurons ainsi l'avantage, à la fois d'analyser tour à tour les deux parties du temple et aussi celui d'être fidèle le plus possible à la succession chronologique des éléments qui le composent.

La partie la plus ancienne en effet comprend une enceinte rectangulaire en briques crues (figurée en gris sur notre plan), mesurant à peu près 21 m. 50 de long sur 17 m. 80 de large (1). Son épaisseur moyenne est de 1 m. qo. Elle est percée de deux portes : l'une, dans l'axe du monument, s'ouvre à l'est, l'autre au sud, vers le puits sacré (cf. pl. II, 4 et pl. III, 1). A l'intérieur de cette enceinte se trouvaient trois chapelles séparées d'une sorte d'avant-sanctuaire par un grand mur de pierre (D-E) qui prenait appui à ses extrémités nord et sud sur le mur de briques. Il était pourvu de trois portes, l'une fort grande, centrale, donnant accès au sanctuaire proprement dit, les deux autres, de part et d'autre de celle-là, beaucoup plus petites et s'ouvrant sur les chapelles latérales. Le sanctuaire central était entièrement construit en grès et, disposition inhabituelle, communiquait au nord, par une petite porte, avec la chapelle septentrionale. L'ensemble était certainement couvert à l'époque de Nectanébo. Une dalle de la couverture a été remise en place par M. Baraize et l'emplacement des autres, aujourd'hui disparues, est encore très visible. Au fond, l'arrachement d'une série de petites dalles perpendiculaires aux premières subsiste au-dessus de la décoration supérieure du mur. On n'en saurait dire autant de l'avant-sanctuaire,

monument qu'un des temples, sans doute nombreux autrefois dans la capitale, qui contenait, peut-être dans une ou plusieurs salles, des tableaux relatifs à la théogamie royale, comme à Louxor ou à Deir el Bahari.

(1) Les dimensions données ne sont qu'approximatives car toute la partie nord de ce mur n'existe plus à l'heure actuelle qu'au niveau des fondations et encore, est-elle entamée en plusieurs endroits par les fondations anciennes de la basilique copte ou leur consolidation moderne. La partie sud est mieux conservée, mais si nous avons réussi à déterminer par un nettoyage l'angle sud-ouest, l'angle sud-est, enrobé dans des constructions de briques postérieures est impossible à déceler exactement.

dont la porte d'entrée en grès (les deux massifs portent les lettres N et O sur le plan) présente toutes les caractéristiques d'une ouverture non fermée en haut, la corniche et la moulure se poursuivant sur le revers intérieur même. Il convient d'ajouter que le pavage, à la vérité fort endommagé de

cette salle, nettoyée par nos soins, ne présente aucune trace de fondations de colonnes. Toutefois, comme il n'est pas impossible qu'elle ait été couverte en matériaux légers reposant en partie sur ses parois de briques, il est plus prudent pour l'instant de ne rien affirmer à son sujet.

Cet ensemble est parfaitement daté du règne de Nectanébo (Nht-nb·f hpr-k;-R') car toute la cella, depuis les revers opposés des pieds droits de la porte axiale, est décorée du protocole et des cartouches de ce roi : «L'Horus-Rê : au bras puissant, le roi de Haute et Basse Égypte : (Le ka-de-Rê-vient-à-l'existence) le fils de Rê (Son-Seigneur-est-victorieux) aimé d'Horus, assembleur du Double-pays, Seigneur de Dendara, doué de vie.»

Le temple, à cette époque, comprenait-il d'autres éléments architecturaux? C'est probable mais non point sûr. Rien dans ce que nous avons découvert jusqu'ici ne nous permet une affirmation certaine. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce sujet en analysant les éléments de la cour précédant les propylées.

Mais ce premier mammisi fut profondément remanié par la suite. Les chapelles latérales qui se trouvaient, à l'époque de Nectanébo, avoir deux parois en pierres et deux parois en briques crues, furent revêtues intérieurement d'un mur d'applique en blocs de grès sur toute la partie qui était auparavant en briques. Elles reçurent alors une couverture de dalles en grès de o m. 70 d'épaisseur, percée de deux lucarnes à rebord extérieur, encore

en place aujourd'hui. On peut aisément se rendre compte de ce travail, en constatant que, pour la chapelle sud, les murs d'applique ne sont pas appareillés à l'angle sud-est (H-D) et à l'angle nord-ouest (I-C) avec la construction plus ancienne, de même qu'à la chapelle nord, ils sont simplement appliqués aux autres, aux angles nord-est (F-E) et sud-ouest (G-A). La qualité

même du grès employé est différente. On adjoignit également un escalier d'accès au toit au fond de la chapelle sud (1).

Le pronaos à son tour fut transformé complètement. Sur tous ses murs de briques, c'est-à-dire, partout sauf sur le mur du fond (D E, à l'ouest), on appliqua des parois de grès de o m. 83 d'épaisseur sur la tranche qu'ils présentent à la coupure de la porte d'entrée (entre L et K). On peut se convaincre qu'ils ont été appliqués, aux angles nord-ouest et sud-ouest (2) et à l'intérieur de la porte sud et de la porte est. La suture est extrêmement nette et, à la porte est même, du côté où le mur d'applique a été détruit, on constate, sur le revers du massif nord (N) en pierre du temps de Nectanébo, que la corniche et la moulure ont été martelées pour permettre une meilleure adhérence des deux parois.

Les tableaux décorant les murs encore debout de la salle des offrandes sont aux noms suivants : (mur ouest); (mur ouest); (mur sud J et est K). Le premier de ces cartouches paraît être celui de Ptolémée X - Sôter II - Philometor II. A ses noms qui ressemblent beaucoup à ceux de Ptolémée VII-Évergète II, il a joint ceux qui lui sont propres de « Héritier du dieu Évergète, aimé de sa mère la déesse Évergète, vengeur (3) ». Il régna, d'après Gauthier, à la fin du 11° siècle avant Jésus-Christ. Le second appartient à Ptolémée XIII, « Héritier du dieu Sôter ».

(1) A la partie supérieure cet escalier a été réparé plus tard avec des blocs de remploi dont certains portent des cartouches pto-lémaïques impossibles à déterminer actuellement.

(3) Cette coupure dans la construction est visible à la partie supérieure gauche de nos vues n° 4, pl. II, et n° 1, pl. III, à l'endroit Bulletin, t. L.

18

où le mur de briques détruit laisse voir la jonction des murs en grès du pronaos et du sanctuaire.

⁽³⁾ GAUTHIER, Le Livre des rois d'Égypte, Le Caire, 1911, t. IV, p. 346, note 1.

⁽⁴⁾ GAUTHIER, ibid., p. 357.

⁽⁵⁾ GAUTHIER, *ibid.*, p. 363.

⁽⁶⁾ GAUTHIER, ibid., p. 392, note 1.

qui régna à la fin de la première moitié du rer siècle avant Jésus Christ (1).

La décoration de la salle des offrandes a donc été exécutée en deux campagnes, l'une datant de la fin du n° siècle, l'autre de la première moitié du rer. Est-ce à dire que la construction des murs d'applique date de cette époque tardive? Un premier élément pourrait nous inviter à admettre qu'un temps assez long s'est écoulé entre les travaux de maçonnerie et les travaux de décoration. Les tableaux de soubassement du mur sud (J) sont, par endroits, gravés sur ces trous qui abondent dans les temples égyptiens et dont l'origine est très probablement plus ou moins magique (2). Lorsqu'on désirait emporter quelque produit bienfaisant des lieux sacrés que l'on était venu visiter, on grattait un peu de poussière de grès qui, conservée dans des sachets ou dissoute dans l'eau pour être absorbée, constituait une drogue destinée à assurer des cures miraculeuses ou plus simplement à écarter les mauvaises influences. Or, si la décoration est postérieure à ces trous, il faut qu'un certain laps de temps se soit écoulé entre l'édification du mur et sa décoration.

D'ailleurs, la manière dont ce pronaos fut couvert à l'époque ptolémaïque nous permet de connaître la date de sa réfection. De part et d'autre en effet de la porte d'entrée du sanctuaire, gisaient deux énormes blocs de calcaire que nous avons dû retourner pour étudier le sol de la salle. Nous avons alors constaté qu'ils se raccordaient parfaitement et étaient ornés sur trois faces (cf. pl. VI, 1 et pl. XII). Leur longueur totale actuelle est de 4 m. 20 environ. Ils sont rongés par le sebakh à leurs extrémités et à la partie posté-

(1) Des exemples de cartouches semblables aux nôtres se lisent dans Gauthier, ibid., p. 401-408. Nous nous en tenons, pour les noms de ces rois et les dates de leurs règnes, aux indications données par Gauthier, très suffisantes pour le but que nous visons. Les règnes simultanés de frères ennemis, les assassinats et les révolutions ayant complètement bouleversé toute l'histoire politique de cette époque, les historiens ne s'entendent ni sur les noms, ni sur les numéros d'ordre, ni sur les années de règne qu'il faut attribuer à chacun d'eux. Cf.

les ouvrages classiques de Bouché-Leclercq, Mahaffy, Jouguet, Bevan.

(2) De pareils trous son visibles sur les photographies n° 2 4, pl. II et 1, pl. III, à la porte de l'est (extérieur). On en trouve à Dendara des quantités : deux énormes stèles de grès, encore en place, près de la porte d'entrée du nord, sont tellement usées par ces prélèvements que l'on ne peut plus même savoir si elles étaient inscrites. A l'époque chrétienne l'abondance des ampoules de St. Menas est issue d'un sentiment analogue.

rieure, aussi est-il difficile de donner des mesures très exactes. La largeur des différentes faces dont la plupart des angles sont effrités, est comprise entre o m. 70 et o m. 85. D'un côté il comprend le protocole suivant, en beaux hiéroglyphes de très grande taille et d'exécution très soignée :

La face inférieure porte un soleil à ailes déployées, flanqué de deux uraeus : une inscription fort bien conservée au-dessus de la représentation est moins importante pour dater l'ensemble monumental dont il fait partie :

Lanche Manual & Manua

« Horus d'Edfou, dieu grand, Seigneur du ciel, au plumage bigarré, sortant de l'horizon, à la tête du sanctuaire de Basse Egypte, qui a réuni la couronne rouge à la couronne blanche ».

Une inscription analogue à celle-ci mais de sens contraire, se lit du côté droit. Le groupe il leur est commun.

Enfin la partie postérieure de cette pierre est décorée d'une double frise de cobras à tête de lionne et de dieux assis, à tête de faucon, se faisant face deux à deux et portant leur nom au-dessus d'eux (pl. VI, 1). Elle rappelle la série de divinités qui figurent, sous une forme tout à fait semblable, au bandeau supérieur du sanctuaire dans le mammisi romain. Il y a tout lieu de penser que cette pierre était située à la dernière assise du mur d'applique intérieur de la salle des offrandes. Son poids énorme nous invite à croire qu'elle est restée sur place; d'autre part la dédicace au petit dieu Ihy transforme cette hypothèse en une quasi certitude. Il est en effet à droite, c'est-à-dire, à la place d'honneur, car c'est lui qui est nb pr-mst « Seigneur du mammisi».

Hathor devait figurer à gauche. Sans aucun doute nous pouvons aussi affirmer que c'était un linteau de porte, comme l'indique en particulier le soleil ailé flanqué d'uraeus à la face inférieure. La longueur totale de cette représentation (2 m. 60) s'inscrivant parfaitement entre la tranche des deux murs d'applique K et L (2 m. 74), il ne peut guère s'agir que du linteau de la porte d'entrée de la salle des offrandes. Bien que le matériau employé soit le grès, il n'y a pas lieu de s'étonner que ce bloc soit en calcaire, car cette roche a été employée dans notre édifice. Une des pierres calcaires inscrites, rangée près du mur de la basilique chrétienne appartient sûrement au mammisi : le style et le sujet représenté ne laissent aucun doute à cet égard $^{(1)}$. Enfin deux blocs de calcaire sont encore en place à la base du couronnement du mur de briques à l'angle sud-ouest (pl. III, 2).

De ce fait, la date des revêtements en grès que nous venons de décrire nous est donnée. Le cartouche à la partie antérieure du linteau était de Ptolémée II Philadelphe; c'est donc sous son règne, à la fin de la première moitié du me siècle, que les chapelles et la salle des offrandes furent remaniées, les noms de nsw-bit et de s; R' du roi furent inscrits sur le linteau. Mais c'est beaucoup plus tard que les murs furent décorés de basreliefs. La façade de la porte axiale donnant accès à la salle des offrandes porte les cartouches de Ptolémée VII Évergète II surnommé Lathyre 🖜 $\P \left(\begin{array}{c} \bullet \\ \bullet \end{array} \right) = \left(\begin{array}{c} \bullet \\ \bullet \end{array} \right) = \left(\begin{array}{c} \bullet \\ \bullet \end{array} \right)$. Sa décoration est donc postérieure de près d'un siècle au remaniement du sanctuaire. Celle de la façade du sanctuaire (mur de fond de la salle des offrandes et des encastrements intérieurs de la porte d'entrée de cette salle est au nom de Ptolémée X-Sôter II-Philometor II : 구보 (제로 Table 1) Elle serait donc de cinquante ans environ postérieure aux travaux précédents. Enfin, le mur sud de la salle des offrandes en entier ainsi que la portion subsistante du mur est portent les cartouches

représente le sommet de deux scènes d'offrandes. Sur l'une d'entre elles figurait le dieu Khnoum, seigneur des cataractes, et on voit encore la coiffure du roi sur l'autre.

⁽¹⁾ Elle provient du mur d'applique de la salle des offrandes (côté gauche, nord). Ce mur est aujourd'hui presque complètement détruit. Elle a 1 m. 45 de long et

de Ptolémée XIII-Neos Dionysos, celui même sous le règne duquel on orna la crypte sud n° 1 du grand temple (1).

Le nettoyage de cette partie de l'édifice nous a apporté quelques renseignements intéressants. Nous avons d'abord pu fixer la largeur exacte du mur de briques de Nectanébo, sur la face ouest où il est parfaitement conservé dans le sol (pl. III, 3 et IV, 3). Elle est de 1 m. 97. Nous avons également dégagé l'angle sud-ouest de ce mur encore en bon état (cf. pl. IV, 1) et, tout autour, nous avons mis à jour une série de constructions en briques crues d'époque ancienne qui étaient plus ou moins attenantes au mammisi, parmi lesquelles un curieux escalier en briques (cf. pl. III, 3 et 4) (2). Nous avons trouvé dans ces murs quelques poteries, dont des coupelles en terre cuite assez grossières et un vase de pâte fine à panse arrondie, à col mince et petite ouverture, décoré de courbes peintes sur la partie supérieure de la panse; il mesure o m. 20 environ en sa hauteur et en son plus grand diamètre. La pâte en est jaunâtre et très lisse (cf. pl. V, 1). Il faut y ajouter sept à huit supports de pots circulaires de travail courant. L'étude de ces constructions eut exigé une fouille plus complète que ne comprenait pas l'organisation de notre travail.

Une partie de l'angle nord-ouest a été détruite lorsqu'on a renforcé la fondation de la basilique chrétienne dont l'angle extérieur est distant ici seulement de 2 m. 40 de celui du mammisi; mais le sondage a permis de connaître en ce point la largeur exacte du mur et d'étudier le procédé de construction par lits de briques crues fortement ondulés et superposés, séparés par d'épaisses couches de limon (cf. pl. IV, 2 et 3). Au-dessus même de ce mur d'enceinte et à une époque où il avait disparu à peu près jusqu'au

(1) Cf. Chassinat, Le Temple de Dendara, t. V, p. 122 et sq. La qualité de l'ornementation très différente dans le mammisi et dans la crypte, montre qu'à la même époque, tandis qu'on employait au grand temple des ouvriers soigneux qui s'acquittaient honorablement de leur tâche, et même exécutaient de beaux morceaux, comme le faucon si délicatement sculpté de la crypte souterraine du sud (op. cit., pl. CCCCXXXV),

on utilisait pour le temple secondaire des ouvriers dont le talent laissait à désirer et dont le ciseau malhabile témoigne d'une technique assez grossière, sans parler encore de la négligence avec laquelle on a bâclé le travail aux angles des murs par exemple.

(2) On voit sur la photographie que nous en donnons, aux angles extérieurs des marches, les cavités nécessaires à loger les chevrons qui consolidaient la contremarche.

19

niveau actuel, on édifia une construction semi-circulaire en briques cuites trop détruite pour qu'on puisse rien dire à son sujet (cf. pl. IV, en particulier vue 4). Elle est à mentionner toutefois pour montrer que tous ces cercles de briques cuites si abondants à Dendara ne sont pas uniformément des puits, car elle ne descend pas dans le mur au-dessous du niveau actuel.

Nous avons retrouvé cette enceinte en briques entre le mur d'applique en grès de la chapelle nord (F) et le mur sud de la basilique chrétienne; au niveau de la salle des offrandes, elle disparaît sous une sorte de béton formant sol où aboutissait à une époque très récente un escalier grossier photographié par M. Baraize lors des fouilles $^{(1)}$. Elle réapparaît à l'angle nord-est de la salle des offrandes (L-M) et vient prendre appui sur l'avers du massif en grès de la porte de Nectanébo (N). Elle est dans ce secteur, percée en son milieu par un puits. Du côté opposé, nous n'avons pas réussi à dégager exactement l'angle sud-est. Il est pris dans un complexe de bâtiments postérieurs en briques crues plus ou moins écroulés et si lié au monument voisin que seule une fouille de celui-ci permettrait peut-être d'en préciser la position.

A l'intérieur du pronaos, le nettoyage nous a permis de déceler que la porte d'entrée monumentale, à l'est, avait un seuil en granit rose. Un fragment en est encore visible à l'angle sud-est, à l'emplacement de la crapaudine. Cette porte fut, à l'époque copte, fermée vers l'intérieur par un four de potier en briques cuites (cf. pl. V, n° 2). Nous avons encore trouvé à la gueule du four un certain nombre de vases (cf. pl. V, 3 et 4). Dans l'angle sud-est du pronaos (J-K) on avait construit tardivement un puits en briques cuites.

Il reste à étudier la partie antérieure du monument. Dans l'état actuel du terrain, on ne peut savoir exactement quelles constructions précédaient l'enceinte en briques au temps de Nectanébo. Ce qui est certain, c'est qu'à l'époque ptolémaïque, lorsqu'on la revêtit intérieurement d'une applique de pierre, on dut amorcer les propylées en grès qui précèdent l'édifice actuel. Il est plus difficile de préciser à quelle date elles ont été construites que de dire quand elles ont été décorées. Elles portent en effet, comme la

⁽¹⁾ Très probablement la basilique était déjà désaffectée. Il faudrait donc remonter bien après la conquête musulmane.

porte axiale du pronaos, les cartouches de Ptolémée VII-Évergète II (numérotation de Gauthier). Leur ornementation date donc environ de la deuxième moitié du second siècle. Néanmoins c'est à ce roi que la construction en est attribuée comme celle du mammisi romain est attribuée à Trajan qui l'a seulement décoré. L'inscription de la porte d'entrée est formelle : (côté droit, sud) 北 (国门二章114) 於 田 爱为 k «Le roi de Haute et Basse Egypte (Ptolémée VII-Évergète II) a construit (hws·n·f) une demeure du sommeil pour son père Ihy le vénérable, fils d'Hathor»; (côté gauche, コシー (Ptolémée vivant éternellement, aimé de Ptah) a édifié $(sip \cdot n \cdot f) \dots$ » Quoi qu'il en soit, la structure même de ces propylées est complexe. Il convient de les étudier d'autant mieux que, éventrées à l'époque romaine par les fondations du mur d'enceinte du grand temple, elles ont beaucoup souffert. Les fragments subsistants cependant permettent de se faire une idée précise de leurs remaniements, même s'il n'est pas toujours possible de les dater avec précision.

Elles se liaient au mur d'enceinte en briques par deux piliers à section à peu près carrée dont l'un subsiste encore en grande partie (sud) (cf. pl. VI, 3) et dont l'autre est arasé (nord). Un hasard heureux nous permet de savoir comment se terminaient ces piliers. Lorsque nous avons fouillé la partie nord du pronaos, nous avons trouvé dans le puits creusé dans le mur de briques un bloc de grès dont une face était ornée d'une très belle tête du dieu Bès rehaussée de ses couleurs encore fraîches (cf. pl. VII, 2 et 3). Comme deux autres faces représentaient le même dieu, à la même hauteur (1), il fallait nécessairement supposer que cette pierre était à un emplacement où trois de ses faces étaient dégagées. Le seul qui nous paraît convenir est le sommet des piliers servant à relier les propylées au reste de l'édifice. Leur côté mesure o m. 80 environ, tandis que la plus grande largeur des blocs sculptés en Bès est de o m. 75, le haut-relief ayant largement o m. 025 en sa plus grande profondeur, on voit que les correspondances sont aussi

⁽¹⁾ Comme on le voit sur la planche que nous donnons, la moitié seulement du dieu est visible, le bloc jointif ayant disparu.

précises que possible. Enfin des fragments d'un autre pilier identique, avec un Bès sur trois de ses faces (cf. pl. VII, 1), vient confirmer cette hypothèse. Cet appui se prolongeait par une galerie supportée par huit colonnes, palmiformes (1), quatre de chaque côté, reliées par des murs d'entrecolonnement de 2 m. 22 de hauteur (cf. pl. VI, 2). Au sud, ces murs étaient percés de deux portes, l'une entre la colonne engagée de l'angle est et la deuxième, l'autre entre les troisième et quatrième colonnes. Il est aisé de se rendre compte, par l'examen de la partie subsistante, qu'aucune porte n'était ménagée dans le mur d'entrecolonnement nord entre les troisième et quatrième colonnes (2). En effet, l'arrachement du mur au niveau de la quatrième colonne, laisse voir au-dessous de l'extrémité de l'aile du disque habituel, le commencement du bandeau qui surmonte chaque tableau: w..., et, au-dessous encore, une colonne d'hiéroglyphes trop mutilée pour que nous puissions en donner une traduction suivie, mais qui se rapporte nettement à l'offrande du vin s; mu 🛊 à la déesse. Il n'est pas possible de placer devant cette colonne une embrasure de porte. Ajoutons enfin que le déblaiement de la partie inférieure du mur a également été négatif sur ce point, alors que juste en face, du côté sud, les substructions de la porte sont encore très apparentes.

Bien que le pavage des propylées ait beaucoup souffert, il a cependant conservé quelques éléments importants. De part et d'autre de l'axe est-ouest, au ras des bases des colonnes, il présente un dallage de granit rose placé certainement d'une manière intentionnelle au milieu du grès (cf. pl. VI, 4). Ce n'est pas en vain qu'on a disposé si régulièrement deux bandes de granit, de chaque côté de l'entrée (3). Ici, il ne peut être question d'un renforcement ou d'une protection d'une partie particulièrement vulnérable de l'édifice. Il est au contraire probable qu'il s'agit d'un détail prophylactique

curieuse sur notre plan. Elle doit entrer en ligne de compte pour l'explication de l'emploi du granit dans les temples à des places où, d'un point de vue purement architectural, il n'est pas indispensable ou même n'est pas très indiqué : les bases des colonnes de la salle wsht-h' au grand temple, par exemple.

⁽¹⁾ Tous les fragments que nous en avons retrouvés du moins appartiennent à ce genre de colonnes.

⁽²⁾ Contrairement à l'indication donnée par le plan de M. Ricke dans Borchardt, op cit., pl. 3.

⁽³⁾ Nous avons indiqué cette particularité

d'architecture que nous ne pouvons préciser jusqu'à nouvel ordre faute de textes (1). La dalle du seuil, sans doute en granit aussi, a disparu. Les étroits revers de la porte d'entrée axiale étaient percés chacun d'une niche rectangulaire (visible sur la planche II, 3), surmontée d'une effigie de Bès.

On peut sans grande chance d'erreur calculer la hauteur des colonnes, dont le fruit permet aisément de replacer les tambours les uns sur les autres. Au-dessus de la partie encore en place, haute de 2 m. 31, s'élevaient deux tambours représentant des Bès accompagnés d'inscriptions, hauts de 1 m. 02 (cf. pl. VII, 4), puis trois autres tambours sur lesquels étaient gravés les cartouches royaux protégés par des uraeus entre deux bandeaux de texte, juste sous les cinq bourrelets de corde enserrant la base des palmes (cf. pl. VIII, 1); le tout mesure 1 m. 40. Le chapiteau enfin, formé de palmes à folioles vertes sur fond rouge rattachées à une nervure centrale d'où pendent des régimes de dattes stylisés, comprenait trois tambours d'une hauteur totale de 1 m. 34 (cf. pl. VIII, 2 et 3). Les colonnes s'élevaient donc à 6 m. 07 supportant des architraves et un toit sans doute en matériaux légers sur lequel nous allons revenir. Il est impossible de déterminer exactement la hauteur de la porte de l'est, aucun des fragments subsistants ne paraissant appartenir aux assises hautes du massif d'angle. Il est probable que ce dernier se terminait par une corniche à listel surmontant un tore qui descendait le long de l'angle extérieur. L'aspect général de la façade de l'édifice nous est donné par le signe 📅 représenté sur le revers du montant sud de l'entrée (cf. fig. 1). Le toit paraît donc avoir été légèrement convexe comme la couverture en bois qui protégeait le kiosque hathorique sur le toit du grand temple.

Mais il est nécessaire de bien noter que la courbure n'était probablement pas visible de l'extérieur, contrairement à l'apparence de l'hiéroglyphe. L'architecture religieuse égyptienne, en effet, obéit à la fois à deux principes, comme il est facile de s'en convraincre, lorsqu'on regarde d'un peu près les monuments : un principe purement architectural et un autre religieux.

(1) M. Lacau nous signale qu'un dallage du mammisi d'Edfou présente aussi le caractère d'une mosaïque de plusieurs espèces de pierre. Il y aurait peut-être lieu de rapprocher les deux faits, bien qu'à son avis, l'effet recherché au mammisi d'Edfou soit purement décoratif. Il foudrait aussi étudier le sol des temples de l'ancien empire. Son programme est donc constamment le résultat d'un compromis entre les lois physiques inéluctables auxquelles toute architecture doit obéir et le désir de conserver à tout prix des formes anciennes consacrées par la tradition et chargées par cela même, d'une valeur religieuse. Le toit convexe

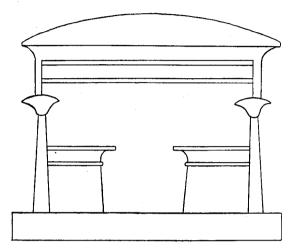


Fig. 1. Le Signe désignant les propylées du Mammisi: porte est, embrasure, pied-droit sud — réduit de moitié.

hérité de la forme des sanctuaires tout à fait primitifs recouverts de clayonnages de roseaux ou de palmes, est sans doute une de ces survivances. On l'exécute donc, comme un élément architectural superflu, mais indispensable au but religieux de l'édifice. Dans le kiosque hathorique du toit, il était compris dans la hauteur des architraves, comme le montre l'éncoche ménagée dans leur épaisseur intérieure (cf. pl. X, 4 et Dendara, I, pl. XLI et XLII). Ainsi le principe religieux était observé et l'on évitait l'emploi de la pierre fort malcommode pour ce genre de couverture. Peut-être est-ce à un principe semblable mais avec une solution architecturale différente qu'on a obéi à Abydos, lorsqu'on a couvert les sept chapelles au moyen de fausses voutes en encorbellement; c'était un autre procédé pour conserver la courbe nécessaire du sanctuaire primitif. Quant aux représentations de ces édifices elles devaient mettre en relief ce qui était essentiel dans la réalité. C'est sans doute pour cela que le signe qui représente le kiosque, gravé sur les murs mêmes de ce gracieux monument affecte la forme m (cf. fig. 2, 3 et 4), bien que la courbure du toit fût absolument invisible du dehors de

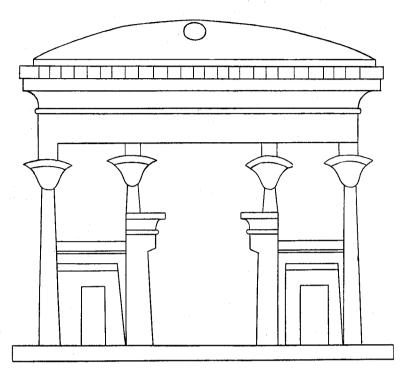


Fig. 2. Kiosque sur le toit du grand temple. Signe de l'architrave ouest — réduit de moitié.

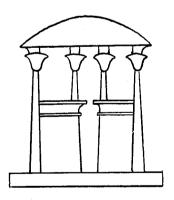


Fig. 3. Kiosque sur le toit du grand temple. Signe du mur d'entrecolonnement est (extérieur-portion sud) — grandeur naturelle.

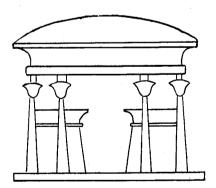


Fig. 4. Kiosque du toit du grand temple. Signe de la colonne médiane de l'ouest (face extérieure) — grandeur naturelle.

la construction (1). C'est ainsi, nous semble-t-il, que nous devons concevoir nos propylées. Des encastrements ménagés entre les architraves et la corniche pouvaient fournir un appui à des chevrons qui soutenaient une toiture légère probablement en bois. Nous avons bien retrouvé dans les fragments du mammisi, des dalles étoilées provenant d'un plafond, mais elles paraissent avoir appartenu à la couverture de la salle des offrandes, car, nous fait remarquer M. Robichon, un passage central serait sans doute orné des vautours et des cobras habituels.

La salle des offrandes (2) ayant une hauteur supérieure à celle du sanctuaire, les propylées devaient la rattraper si l'on joint la hauteur des colonnes à celle des architraves. Il est probable que l'on devait constater sur les façades latérales une différence de hauteur analogue à celle que l'on voit au temple principal entre la salle hypostyle et le reste de l'édifice. La partie supérieure du mur de briques devait être couronnée par une corniche en calcaire. On peut l'induire non seulement des blocs en place sur les briques à l'angle sud-ouest (pl. III, 2), mais aussi de plusieurs fragments de gorge en calcaire se trouvant dans les débris du mammisi et qui doivent provenir de là.

(1) Des faits analogues ont été bien mis en lumière dans le beau livre de M. Alexandre Badawi, Le dessin architectural chez les anciens Égyptiens, Service des Antiquités de l'Égypte, Le Caire, 1948, p. 32-35 et p. 263.

(2) Cette salle, sans doute à ciel ouvert au temps de Nectanébo, avait été exhaussée lors de la construction des murs d'applique en pierre intérieurs. Cela se voit encore aux deux traits parallèles gravés sur le linteau ancien de la porte d'entrée du sanctuaire qui marque évidemment l'emplacement du mur nouveau construit pour mettre à niveau le toit des propylées et celui de la salle des offrandes. Le dispositif est analogue à celui qu'on observe au grand temple à la jonction de la salle hnt et de l'wsht-h'. Aussi, dans notre reconstitution, est-ce à ce point que nous avons situé la dénivellation du toit et non au niveau de l'entrée du pronaos.

(3) Nous indiquons par un seul cadrat de hâchures au début de chaque ligne, dans

«...avec Hapis vivant, celui des deux Maîtresses (1): qui réjouit le cœur du Double-Pays (l'héritier des deux dieux Épiphanes, choisi de Ptah, accomplissant la justice de Rê, image vivante d'Amon). Il a fait un monument (2) à son père... plus que (?) les dieux et les déesses. Il a construit un vestibule dans la cour de sa Majesté (à la ressemblance de l'horizon) (3) du ciel sous le disque, son dessein est (?) (4) en vie, bonheur...».

Voici l'inscription du côté gauche (nord): | 本文字 (記述) | 本文字 (記述

«... comme son père Ptah Tatenen, père des dieux, souverain comme Rê, fils de Rê (Ptolémée vivant éternellement, aimé de Ptah) ainsi que sa sœur et femme, reine, dame du Double-Pays, (Cléopatre), les dieux bienveillants; il a fait un monument pour son père (5)... auguste, né de la Dorée, enfant de dieu, dieu des dieux; il a élevé dans ses « propylées » un ciel (6) auquel était semblable l'horizon sous le dieu de l'horizon. Puisse-t-il gratifier (7) Sa Majesté de vie, durée!...»

cette inscription et la suivante, une lacune certainement plus longue mais qu'il est impossible d'évaluer avec précision.

- (1) Cette traduction par le nisbé, signalée par Maspero, reprise par Gunn (A. S. A. E., XXVII, 216, note 3, nous paraît préférable aux autres.
- ⁽²⁾ a souvent la valeur n à l'époque ptolémaïque. Cf. Hymne à Khnoum du temple d'Esna publié par Daressy, R.T., 27, 1905, p. 89 et Fairman, Notes on the alphabetic signs... A.S.A.E., XLIII, 1943, p. 238.
- (3) Il faut évidemment compléter ici []; l'expression est courante.
- (4) Cette traduction n'est pas très sûre. L'épigraphie du signe est bizarre. Il ressemble bien au signe que nous avons

donné mais sans que ce soit évident. Il est plus gros et moins haut. Son contexte phonétique cependant invite à le lire ssr qui serait une écriture de shr «plan, dessein». Cette solution n'est pas très satisfaisante, il faudrait un verbe et ssr «passer, étendre, enduire» ne convient pas.

- (5) Il faut compléter quelque chose comme près : (Ihy, le vénérable, fils d'Hathor, dame de Dendara, le dieu) auguste... etc. Mais il est difficile d'évaluer exactement la grandeur de la lacune.
- (6) peut se lire *hrt*, mais plutôt *pt* qui désigne souvent dans les textes ptolémaïques le toit du temple.
 - (7) Il faut prendre ici 🚍 🎬 «aliments»

⁽Wb., V, 433) pour une orthographe du verbe dwn « gratifier, faire cadeau» (ibid., p. 431).

⁽¹⁾ Ce texte est inédit.

⁽²⁾ CHASSINAT, Dendara, V, 157.

⁽³⁾ CHASSINAT, Edfou, VIII, p. 5.

⁽⁴⁾ Edfou, VIII, p. 163.

⁽⁵⁾ Edfou, VIII, p. 146.

pour sauvegarder les habitants de sa ville, la lumière éclaire les propylées».

L'emplacement des inscriptions, les différentes graphies (y compris (1)) ne laissent que peu de doute sur la lecture; les signes 📕 semblent écarter sb;; il doit donc falloir lire sbht, lecture courante pour **!**, ou rwt qui est également bien attesté. C'est cette dernière qui nous paraît préférable; au moins si nous interprétons correctement un autre exemple provenant de la face Nord du pylône d'Edfou (bandeau de frise) : == ((sie)) (sie) THE -- A Behoudity sort dans son horizon; il vole sur le pylône, à travers les propylées (?). Son Ennéade s'avance aussi derrière lui ; leurs Majestés se reposent à côté de lui». Comme cela arrive souvent, ce sont des renseignements d'ordre surtout théologique qui sont donnés dans les bandeaux de frise : le rôle du pylône nous est indiqué ici; il reçoit le rayonnement du dieu de l'horizon protégé par son ennéade qui repose à côté de lui. Mais l'inscription faisant allusion au lever mystique d'Horus qui se produit dans l'axe du temple, bien que celui-ci soit dirigé vers le sud géographique, la partie de l'édifice désignée par le mot + _ \(\) a ne paraît pas pouvoir indiquer autre chose que les propylées. Il faut alors expliquer — comme un déterminatif de rwt (cf. Edfou, VIII, 164 Texte, p. 166-168) et voir dans l'ensemble une abréviation de rwt-di-m; t. Nous en trouvons l'équivalent encore à Edfou (VIII, 95) L. V. . «Les deux sœurs sont à son côté et elles te protègent dans les propylées (?)».

Nous nous excusons auprès du lecteur de cette digression un peu longue mais elle a paru nécessaire pour fixer le sens d'un terme technique d'architecture religieuse embarrassant au premier abord.

Les deux textes que nous venons d'étudier nous donnent donc la date et le nom des parties de l'édifice que nous analysons. Un vestibule , sorte de salle à colonnes reliées par un mur à leur partie inférieure seulement, portait le nom technique religieux de rwt-di-m; t c et était précédé d'une cour wb; . C'est par l'examen de cette cour que nous devons terminer.

Anciennement elle avait la forme d'un rectangle allongé au devant des

⁽¹⁾ Edfou, VIII, p. 111. — (2) Edfou, VIII, p. 106.

propylées (cf. pl. IX, 1 et 2) et permettait de rattraper le sol antique qui se trouvait à un mètre en contrebas, par une rampe de 2 m. 80 de largeur montant en pente douce à partir d'un seuil ancien que nous avons retrouvé (pl. IX, 4). Cette rampe était elle-même formée d'une assise inférieure en briques crues sur lesquelles était posé un dallage de grès dont il reste en

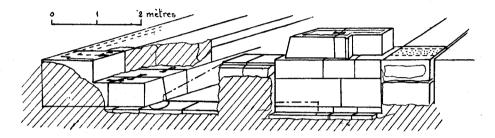


Fig. 5. Relevé de la façade subsistante de la cour, après les fouilles.

place quelques éléments. Bien qu'elle soit très détruite son inclinaison est encore marquée par une incision dans les massifs latéraux de la cour (pl. IX, 3). Ces deux massifs étaient eux-mêmes surmontés d'une murette basse (o m. 75) de deux assises (cf. pl. X, 3), dont la partie supérieure était polygonale. Au devant de la porte d'entrée du côté nord, on voit encore dans le grès un trait incisé en forme de rectangle (cf. fig. 5); c'est le contour d'un socle supportant un petit sphinx, analogue à ceux qui sont en partie conservés à l'entrée de la cour du mammisi romain. Mais cette disposition dut, à un moment, paraître incommode. Le niveau du sol d'autre part s'était exhaussé. On combla donc la partie creuse de la rampe entre les deux massifs. On fit, à un mètre au-dessus du premier, un nouveau seuil dont deux dalles par bonheur sont encore en place (cf. fig. 5 et pl. II, 1). Toute la cour se trouva ainsi de plain-pied. Cependant les processions, durant lesquelles avaient lieu des stations au mammisi, devant exiger un certain déploiement dans la cour, elle parut bientôt trop étroite. On la prolongea alors du côté nord seulement, en supprimant la symétrie de cette portion du temple. Cette modification est attestée par le pavage qui subsiste jusqu'à l'endroit où le mur d'enceinte romain l'a détruit (cf. pl. X, 1). On voit d'ailleurs encore, le long de l'ancien tracé, du côté nord, la ligne de suture des deux parties du pavé qui avait ensuite été enduit de plâtre. Et au devant,

sur l'ancienne façade, les deux blocs ajoutés ne sont plus appareillés; l'un d'entre eux est même en bossage, ce qui prouve bien que le sol environnant avait atteint le niveau de la cour lorsqu'on agrandit cette dernière. La murette de clôture fut prolongée, comme on peut le constater par le piquetage (cf. pl. X, 2) encore visible sur le bloc qui suit immédiatement la partie encore subsistante de ce petit mur en façade.

Cette curieuse disposition pose bien des problèmes qui ne sont guère solubles dans l'état actuel de nos connaissances. La première est celle de la rampe en briques crues prise entre les deux massifs de pierre de la cour primitive. Comment expliquer qu'on ait donné pour matériau de support à un dallage en grès, un lit de briques crues? Ne faudrait-il pas penser que l'architecte a voulu conserver un témoin vénérable d'un état plus ancien du monument? Ceci poserait la question de l'entrée dans le mammisi à l'époque de Nectanébo. Comprenait-il des propylées, ou au moins une rampe d'accès en briques? C'est possible mais non sûr. Peut-être des sondages futurs nous permettront-ils de résoudre cette difficulté.

Une autre énigme est celle de l'agrandissement unilatéral de la cour qui faisait perdre sa physionomie à l'édifice. Il est sans doute dû à des raisons religieuses. Mais quelle est l'évolution dans les rites du culte qui exigea une pareille transformation? On a l'exemple de modifications importantes de certaines parties de Karnak dues à l'augmentation du nombre des porteurs de la barque sacrée sous Ramsès II. Dans le cas de ce mammisi aucun texte, jusqu'à présent, ne nous renseigne sur ce changement. Et nous ne pouvons que poser les problèmes en attendant de nouveaux éléments d'information.

Il convient de dire quelques mots de la décoration de ce temple. Tous les murs intérieurs, sauf ceux des deux chapelles qui flanquent au nord et au sud le sanctuaire, sont ornés de scènes exécutées selon les procédés habituels. Elles étaient sculptées et peintes. Le soubassement floral de la cella était peint seulement et n'a jamais été sculpté : quelques végétaux de couleur rouge se distinguent encore par endroits. Mais il y avait aussi une décoration plus riche et plus rare, obtenue au moyen d'appliques d'or. Borchardt avait utilisé, dans l'étude qu'il a faite sur ce procédé d'art, la

Bulletin, t. L.

grande figure hathorique qui occupe la partie centrale de la façade sud du grand temple (1). Mais c'était un des points seulement que l'on peut signaler à Dendara. Les figures divines ornant l'extrémité des soubassements, sur les côtés est et ouest, ainsi que la représentation de la naissance d'Isis dans le sanctuaire au temple du sud, étaient aussi revêtues d'une applique métallique. Il n'est pas jusqu'aux portes de l'enceinte qui, dès l'entrée, n'aient fait briller aux yeux des fidèles les scènes essentielles qui ornaient leur paroi intérieure. Le procédé est très net à la porte principale du nord où le groupe formé par Domitien offrant la ménat et le sistre à Hathor et Isis, est cerné par les trous qui décèlent ce genre de revêtement. On le retrouve également à la porte de l'est.

Au mammisi, quatre tableaux très importants et un linteau (cf. pl. XI et XII, 2) paraissent avoir été relevés d'or (2) au moins à l'époque ptolémaïque, car nous ne pouvons jusqu'ici rien induire pour le temps de Nectanébo. De part et d'autre de la porte du sanctuaire, au premier registre, Ptolémée X-Sôter II offre deux vases de lait à Hathor qui allaite l'enfant. La scène de l'allaitement divin est, dans le mammisi, tout à fait capitale, comme le montre du reste la place qu'elle occupe. Aussi était-elle soigneusement distinguée des autres. Le groupe de l'enfant et de la mère n'a jamais été peint. On voit bien, même sur la photographie, la couleur du grès nu qui tranche sur le reste de la scène dont le coloris amorti a résisté au temps. On remarque que dix trous circulaires d'un centimètre de diamètre environ, sont disposés regulièrement autour des figures divines, quatre de chaque côté sur la hauteur, un en haut et un en bas sur la largeur. Ils étaient destinés à recevoir les chevilles de bois dans lesquelles on devait planter les clous à tête dorée qui maintenaient en place la feuille d'or ou plutôt de métal doré. L'un d'eux a conservé le morceau de bois antique qui justifie sa pré-

obtenue au moyen d'une sorte de peinture : Le Mammisi d'Edfou, M. M. I. F. A. O., fasc. 2, 1939, p. XVII-XVIII. Nous avons en vain essayé de voir si le sanctuaire du Mammisi romain à Dendara dont la paroi ouest est encrassée par une couche épaisse de plâtre, n'aurait pas été décoré de la même façon.

⁽¹⁾ BORCHARDT, Allerhand Kleinigkeiten, Privatdruck, 1933, p. 1-11, pl. 1-5. M. Lacau avait, dès 1946, attiré notre attention sur les revêtements d'or que l'on peut déceler à Karnak où ils sont nombreux et d'une technique bien plus variée qu'à Dendara.

⁽²⁾ É. Chassinat a signalé dans le sanctuaire du mammisi d'Edfou une dorure

sence. Les deux côtés de la face est, sur la porte qui, des propylées, permettait d'accéder à la salle des offrandes, sont ornées d'une scène d'allaitement, au-dessus de l'offrande royale qui occupe le soubassement. Ces deux tableaux, eux aussi, étaient dorés, comme le montrent les emplacements des chevilles. Enfin le linteau de calcaire sur lequel venaient prendre appui les propylées du côté ouest et qui avait été posé dès le règne de Ptolémée II Philadelphe, était également doré, sur sa face antérieure; l'applique d'or affectait d'une manière sûre le protocole royal et probablement les noms d'Ihy et d'Hathor qu'on voyait au-dessus de la porte à ciel ouvert de Nectanébo. On peut s'en convaincre aux trous régulièrement disposés sur la partie qui en est encore bien conservée. Il est facile d'imaginer l'effet impressionnant que devait produire dans la pénombre ce linteau flamboyant, visible de l'entrée des propylées, comme du reste les deux tableaux rehaussant de leur éclat la porte du pronaos.

Ce sont là les points essentiels qu'il importait de signaler, pensons-nous, pour expliquer la structure du mammisi de Nectanébo. L'analyse révèle la complexité du monument dont la construction et les remaniements s'étendent sur près de quatre cents ans, montrant un enrichissement important de l'architecture et une évolution certaine du culte qui reste à étudier. Ces remarques permettent aussi de restituer l'aspect d'un sanctuaire précédé de propylées, détruites sans doute à l'heure actuelle, mais que l'on peut reconstruire avec quelque sûreté au moins dans leur allure générale. Grâce aux inscriptions qu'on lit encore à leur place, il est possible de connaître le nom des différentes parties de ce petit temple déjà très complet. Enfin l'examen de la décoration enrichie par ces revêtements de métal doré que l'on peut déceler en plusieurs endroits, nous permet d'imaginer la profusion qui régnait encore dans les sanctuaires d'Egypte deux ou trois siècles seulement avant que la religion qu'ils illustraient si magnifiquement ne sombrât d'une manière définitive.

Plan du Mammisi de Nectanébo et vue reconstituée de la façade sud.

F. DAUMAS, Mammiss de Nectanébo.



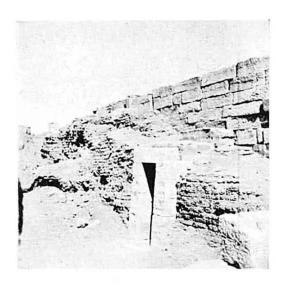
 Le mammisi de Nectanébo. Vue prise de l'est. On voit après la cour et au fond des propylées, devant la porte de la salle des offrandes, le mur d'enceinte romain qui coupe les propylées.



2. Mammisi de Nectanébo. Vue prise du nord-est.



3. Les propylées. Vue prise du mur d'enceinte romain, au niveau de la porte des offrandes.



4. Le mur de briques de Nectanébo et la porte en pierre. Le mur d'applique ptolémaïque de la salle des offrandes (vue prise du sud-est).



 La salle des offrandes vue du sud-est. Au premier plan le mur d'enceinte romain. Devant la porte est, on voit le pilier carré des propylées.



3. Vue du dégagement à l'angle sud-ouest du mur de briques de Nectanébo. On voit de ce mur une partie apparente et une partie souterraine mise à jour par le nettoyage. Sur la droite des constructions en briques et un puits circulaire en briques cuites. (Ne pas tenir compte des blocs du premier plan, qui ne font pas partie de l'édifice).



2. Le mur de briques de Nectanébo. Angle sud-ouest. On voit à l'intérieur le mur d'applique ptolémaïque de l'escalier et deux blocs de calcaire du couronnement du mur de briques.



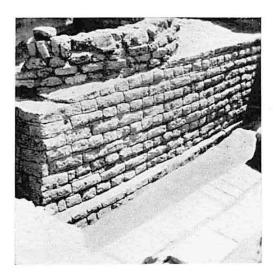
 Un escalier en briques crues près de l'angle sud-est du mammisi de Nectanébo.



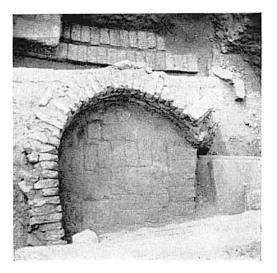
1. Mammisi de Nectanébo. Angle extérieur sud-ouest restitué par la fouille.



2. Angle nord-ouest. On voit qu'il a été détruit sur la face nord (côté gauche de la photo) par les fondations de la basilique copte. Remarquer au niveau du sol actuel, la construction circulaire en briques cuites.



3. Mur de briques de Nectanébo face ouest.



 La construction énigmatique en briques cuites, vue du dessus du sanctuaire. Les deux précédentes photographies la présentent de côté.



1. Poterie trouvée lors du dégagement de l'angle sud-ouest; cf. pl. III, vue 3.



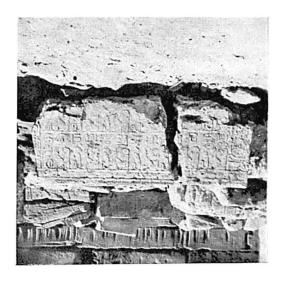
2. L'intérieur de la salle des offrandes après le nettoyage. Débris du pavage; arasements du mur d'applique ptolémaïque; au premier plan un four de potier.



3. Poteries trouvées à la gueule du four; cf. vue précédente.



4. Poteries trouvées à la gueule du four; cf. vue n° 2.



 Partie postérieure du linteau de calcaire de la salle des offrandes. Le linteau étant renversé de ce côté, la photo est à l'envers pour présenter les personnages dans le bon sens.



2. La partie subsistante des propylées, vue du mur de la basilique copte.



3. Le pilier qui rattachait les propylées grecques au mur de briques de Nectanébo. On remarque à la base, le départ du mur d'entrecolonnement détruit par le mur d'enceinte romain.



4. Le bandeau de granit dans le pavage des propylées.



1. Bès couronnant le pilier carré soutenant les propylées.



2. Le deuxième Bès des piliers carrés. Vue de face.



3. Le deuxième Bès des piliers carrés. Vue de côté.



4. Premier élément des colonnes au-dessus de la partie subsistante.



1. Deuxième élément des colonnes (au-dessus des Bès).



2. Partie inférieure des chapiteaux, base des palmes et régimes de dattes.



3. Partie supérieure des chapiteaux palmiformes.



4. Vue générale de la cour après déblaiement. On voit la rampe d'accès en briques crues, au millieu de laquelle se trouvent encore des fragments de blocs de grès.



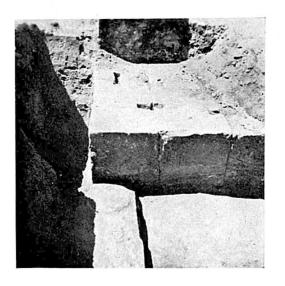
1. La cour du mammisi après le déblaiement. Au premier plan, juste après les tambours d'une colonne, on voit les vestiges du pavage postérieur à l'agrandissement unilatéral de la cour (cf. pl. X, 1).



2. La rampe en briques crues entre les massifs de grès. On voit au milieu des briques les restes du revêtement en grès.



 Indication par un trait incisé dans le massif nord de la cour du tracé définitif de la rampe,



4. L'ancien seuil de la cour.



1. L'agrandissement unilatéral de la cour du côté du nord. La ligne de suture des deux parties est très nette,



2. La partie ajoutée à l'angle nord-est. On voit sur la base le piquetage indiquant que la murette de la cour avait été prolongée.



 La façade de la cour (état actuel). On voit la partie subsistante de la murette de clôture. La partie supérieure manque. Mais on en retrouve des fragments parmi les débris.



4. Le kiosque hathorique du toit. La rainure à la partie intérieure de l'entablement indique la place occupée par le toit convexe.

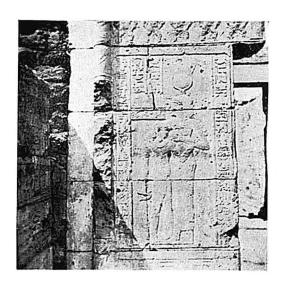
https://www.ifao.egnet.net



1. Revêtement d'or à l'entrée du sanctuaire. Côté droit (sud), 1° registre.



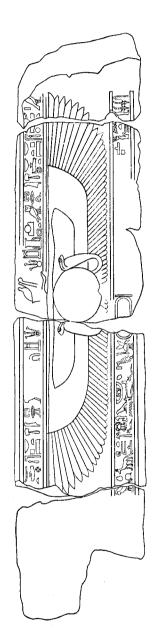
2. Revêtement d'or à l'entrée du sanctuaire. Côté gauche (nord), 1" registre.



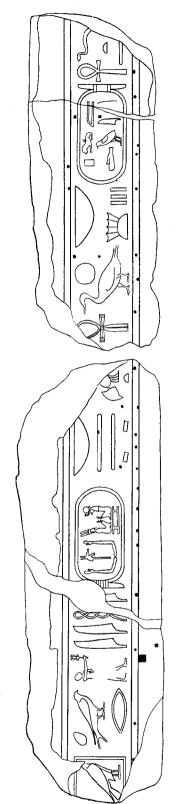
3. Revêtement d'or à la porte de la salle des offrandes. Côté droit (sud), registre unique.



4. Revêtement d'or à la porte de la salle des offrandes. Côté gauche (nord), registre unique.



1. Face inférieure.



2. Face antérieure

LINTEAU DE LA SALLE DES OFFRANDES.